



**Communiqué de presse**

Mercredi 16 septembre 2020

## **Airbnb : Paris et 21 grandes métropoles européennes rencontrent Margrethe Vestager jeudi**

**Jeudi 17 septembre, Ian Brossat, adjoint à la Maire de Paris en charge du logement, rencontre Margrethe Vestager, Vice-Présidente de la Commission européenne à la Concurrence et au numérique afin d'alerter sur la nécessité d'adapter le cadre législatif concernant les plateformes de type Airbnb.**

Les plateformes de location de meublés touristiques de type Airbnb ont des effets négatifs sur le secteur du logement et le niveau des loyers. Elles soustraient du marché locatif traditionnel des biens accessibles à la classe moyenne et aux familles modestes.

Partageant ce constat, les grandes métropoles européennes s'unissent aujourd'hui.

Ce jeudi, elles souhaitent alerter la Commission européenne, lors d'un entretien avec Margrethe Vestager, sur la nécessaire adaptation du cadre législatif européen pour que soient pris désormais en compte la voix des citoyens et des collectivités.

Toutes ces métropoles européennes plaident en faveur d'une révision de la directive « commerce électronique » : censée réguler l'activité des plateformes de type Airbnb, celle-ci date de l'an 2000 et est totalement inadaptée à la réalité.

« Devant la Commission européenne, nous souhaitons porter la voix des citoyennes et des citoyens de nos villes et défendre le droit au logement de toutes et tous » souligne Ian Brossat, adjoint à la Maire de Paris en charge du logement, de l'hébergement d'urgence et de la protection des réfugiés.

### **Les 21 villes engagées aux côtés de Paris :**

Amsterdam, Athènes, Barcelone, Berlin, Bologne, Bordeaux, Bruxelles, Cologne, Cracovie, Florence, Francfort, Helsinki, Londres, Milan, Munich, Porto, Prague, Utrecht, Valence, Varsovie et Vienne.

**Contact presse Ville de Paris :** Gisèle Chidiac - [presse@paris.fr](mailto:presse@paris.fr) - 01.42.76.49.61